Type de diplôme Mention de diplôme Licence

SANL2 201 SANL2 201

SANL2SF SANL2EE

GLSANTE Version d'étape SANL2\_201 Licence 2 Sciences pour la Santé

EC Stage facultatif
EC Engagement étudiant

Régulier : oui / non ? Régime spécial : oui / non ? Coefficient:

Nature:

SANL2\_201 SANL2\_201

Part CC ou

		Ré	gime spécial	•										_			•	
				: oui / non?						SESSION 1					SESSION 2			
	Ens	seigneme	nt à distance	: oui / non ?				Contrôle	continu		C	ontrôle termin	nal	Co	ontrôle termin	al		
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALEN CE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles
SEMESTRE 3					l													
BLOC DISCIPL	INAIRE																	
SBSPSS3	SBSPS3A			UE Biologie cellulaire 3	6													
SBSPSS3	SBSPS3A			, ,		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 %	
SBSPSS3	SBSPS3A		SBSPS3A2	EC Introduction à la microbiologie		SANL2_201		Ecrit (80%)+ TP (20%)	2	100 %				Ecrit	1h00	80 %	50 %	conservation de la note de TP en session 2
SBSPSS3	SBSPS3B	0		UE Biologie moléculaire 3	6			- ·	•	400.07				- "	41.00	100.0/	400.07	
SBSPSS3 SBSPSS3	SBSPS3B SBSPS3C	0		EC Biologie moléculaire 3	6			Ecrit	2	100 %				Ecrit	1h00	100 %	100 %	
SBSPSS3	SBSPS3C	0	SBSDS3C1	UE Organes et fonctions 3  EC Reproduction et développement	О	SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 %	
SBSPSS3	SBSPS3C			EC Systèmes nerveux, musculaires et squelettiques		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 % 50 %	
BLOC TRANS						C:		-5	•	.00 /0						.00 /0	30 /3	
SBSPSS3	SBSPS3D			UE Anglais 1, Pratique de labo et TP	6													
SBSPSS3	SBSPS3D	0	SBSPS3D1	EC Anglais 3		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 %	
SBSPSS3	SBSPS3D	0	SBSPS3D2	EC Pratiques de labo TP		SANL2_201		Ecrit (compte-renudus TP)	3	100 %							50 %	conservation de la note de session 1 : impossible de repréparer des TP -
	SBSPS3E			·	6			,	-									utilisation de materiel vivant
SBSPSS3 SBSPSS3	SBSPS3E	0	SBSDS3E3	UE Libres & Chimie & Biophysique  EC Chimie	О	SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3E			EC Biophysique		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3E		SBSPS3E1	Liste à choix : 1 choix		O/ 11 122_20 1		Lone	•	100 70				Lone	11100	100 70	00 70	
SBSPSS3	SBSPS3E		SBS3E1A	EC Biotechnologie		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3E		SBS3E1B	EC Education, Sciences et Société		SANL2_201		Oral	1	100 %				Oral		100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3E	Χ	SBS3E1C	EC Compléments de chimie organique		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3E		SBS3E1F	EC Plantes, molécules et thérapeutiques		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3E	Х	SBS3E1E	EC Activité physique et santé		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3F			UE Surnuméraire Semestre 3	0													pas d'ECTS / pas de session 2 : préparation à concours (veterinaire, ESIX) + passerelle vers S4 licence de chimie
SBSPSS3	SBSPS3F	F	SBSPS3F1	EC Chimie Approfondie		SANL2_201		Ecrit										
SEMESTRE 4 BLOC DISCIPL	INIAIDE																	
SBSPSS4	SBSPS4A			UE Biochimie et biologie cellulaire	6													
SBSPSS4	SBSPS4A	0	SBSPS4A1	EC Biochimie	U	SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 %	
SBSPSS4	SBSPS4A			EC Biologie Cellulaire		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 %	
SBSPSS4	SBSPS4B			UE Organes- Fonctions 4	6													
SBSPSS4	SBSPS4B			EC Système immunitaire		SANL2_201		ecrit (80%) + écrit (TP, 20%)	2	100 %				Ecrit	1h00	80 %	50 %	conservation de la note de TP pour la session 2
SBSPSS4	SBSPS4B	0	SBSPS4B2	EC Systèmes endocrinien et cardiovasculaire	_	SANL2_201		ecrit (80%) + ecrit (TP, 20%)	2	100 %				Ecrit	1h00	80 %	50 %	Conservation de la note de TP pour la session 2
SBSPSS4	SBSPS4E	_		UE Biologie moléculaire 4	6	0.1111.0.004		F '' (000() ( '' (TD 000()	•	400.07				- "	41.00	00.07	1	conservation de la note de TP en session 2
SBSPSS4 BLOC TRANS	SBSPS4E	0		EC Biologie moléculaire 4		SANL2_201		Ecrit (80%) + écrit (TP 20%)	2	100 %				Ecrit	1h00	80 %		
SBSPSS4	SBSPS4C			UE Biostatistiques & Anglais & UE libre 4	6													
SBSPSS4	SBSPS4C	0	SBSPS4C2	EC Biostatistiques 4	J	SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS4	SBSPS4C			EC Anglais 4		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS4	SBSPS4C		SBSPS4C1	Liste à choix : 1 choix										1				
SBSPSS4	SBSPS4C		YBST4E3C	EC Initiation aux sciences et technologies agroalimentaires		SVIL2_201		ecrit (50%) + ecrit (TP, 50%)	2	100 %				Ecrit	1h00	50 %	33 %	conservation de la note de TP pour la session 2
SBSPSS4	SBSPS4C					SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS4	SBSPS4C			EC Introduction à l'oncologie		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS4	SBSPS4C SBSPS4C			EC Microbiologie et enjeux pour la Santé		SANL2_201		Ecrit Ecrit	1	100 % 100 %				Ecrit Ecrit	1h00 1h00	100 % 100 %	33 % 33 %	
SBSPSS4 SBSPSS4	SBSPS4C SBSPS4D	٨	1 3D34CTF (	(à EC Sciences des comportements  UE Pharmacologie, santé publique, TP et projet pro	6	SANL2_201		ECHI	ı	100 %				Ecrit	THUU	100 %	33 %	
SBSPSS4	SBSPS4D	0	SBSPS4D1	EC Pharmacologie et santé publique	U	SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 %	
				· · ·					•					20.11	11100	.00 /0		conservation de la note de session 1 : impossible de repréparer des TP -
SBSPSS4	SBSPS4F	O	5B5PS4D2	EC TP et projet pro UE Surnuméraire Semestre 4	0	SANL2_201		Ecrit (compte-renudus TP)	3	100 %							50 %	utilisation de materiel vivant
SBSPSS4 SBSPSS4	YBST4D1	Е		EC Chimie préparation aux concours	U	S//II 2 204		Ecrit										pas d'ECTS / pas de session 2 : préparation à concours (veterinaire, ESIX)
SANL2 201	1001401	Г		UE Surnuméraire VET	0	SVIL2_201		EGIIL										pas d'ECTS / pas de session 2 : préparation à concours (veterinaire, ESIX)
SANL2 201	SANL2SF	F		EC Stage facultatif		SANL2 201												pas a 2010 / pas as socion 2 . proparation a sociodate (votormano, 2017)

Version adoptée par la CFVU du 26/09/2023

#### A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

## Session 1 = CC tout au long de l'année / session 2 = CT

#### Regroupement cohérent d'UE

Bloc disciplinaire = (SBSPS3A + SBSPS3B + SBSPS3C) + (SBSPS4A + SBSPS4B + SBSPS4E) Bloc transversal et de spécialisation = (SBSPS3D + SBSPS3E) + (SBSPS4C + SBSPS4D)

### Règles de compensation

Compensation entre les S3 et S4 entre les blocs de même nature (disciplinaire ou transversal) définis ci-dessus

Si un étudiant valide un bloc (disciplinaire ou transversal) au sein d'un semestre (c-à-d, que la moyenne des UE du bloc est supérieure ou égale à 10), toutes les UE de ce bloc sont acquises (y compris par compensation, c-à-d les UE dont la moyenne est inférieure à 10) et 6 ECTS seront attribués à toutes les UE du bloc. De la même manière, la compensation d'UE au sein d'un bloc, qu'il soit disciplinaire ou transversal, est effective à l'année. Donc, si la moyenne annuelle des blocs (disciplinaire d'une part et transversal d'autre part) est supérieure ou égale à 10, toutes les UE des blocs sont acquises (et les ECTS attribués). Pour valider une année, un total de 60 ECTS doit avoir été obtenu. Les notes des UE validées (c'est à dire pour lequel 6 ECTS ont été attribués) sont conservées pour la deuxième session comme pour l'année suivante en cas de redoublement. Pour les UE non validées, une note d'EC est conservée en session 2 si elle est supérieure ou égale à 10, mais l'UE entière devra être repassée en cas de redoublement.

### Règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

Un étudiant qui n'a pas validé sa L2 SPS mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire en L3 SPS, à condition d'avoir validé sa L1 SPS.

## Règles de prise en compte des absences aux épreuves :

Le principe de seconde chance étant garanti par la seconde session, aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.

ABJ et ABI : équivalent à un 0 dans le calcul de la moyenne.

## <u>éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)</u>

Une EC validée en session 1 (note > 10/20) = report de la note en session 2 mais pas conservée en cas de redoublement

## **Conservation note TP:**

Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 12/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP)

## Session 2:

Si moins de 10 étudiants convoqués en session 2 pour un EC ou une UE, possibilité pour l'équipe pédagogique de transformer une épreuve écrite en épreuve orale

## Stage facultatif:

La présence en stage n'est pas un justificatif d'absence

Il est donc fortement conseillé d'effectuer les stages en dehors des périodes d'enseignements et d'examens

### EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une movenne aux semestres attendue

 $pas\ de\ choix\ de\ notes\ finales\ entre\ les\ 2\ sessions,\ c'est\ toujours\ la\ note\ de\ session\ 2\ qui\ est\ retenue$ 

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

### **4 CAS POSSIBLES:**

### **Hors ECI**

		session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	СТ
B/	CC + CT		СТ
C/	СТ	à l'issue du semestre	CT

### D/ ECI\* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

# \* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

